CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91436** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 03/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2010

Raison sociale : TERRECEINE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2023

Capital : 10 000

14 ALLEE DE BATAILLOUX
42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-ÉTIENNE 522479716

Siret : 522 479 716 00055

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 1069167

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-180234

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-180234

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 77 39 19 66 **Fax :**

Portable : 06 78 22 61 15

Responsabilité légale :
THINARD LUDOVIC GÉRANT

Site Internet : www.terreceine.fr

E-mail : contact@terreceine.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 728 377 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	26/11/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	8	24/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E91436** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE **03/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2010
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2023
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-ÉTIENNE 522479716

Siret : **522 479 716 00055**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 1069167

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-180234

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-180234

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **TERRECEINE**

14 ALLEE DE BATAILLOUX
42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Téléphone : 04 77 39 19 66 **Fax :**
Portable : 06 78 22 61 15

Site Internet : www.terreceine.fr
E-mail : contact@terreceine.fr

Responsabilité légale :
THINARD LUDOVIC GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/11/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.